

Besoins spécifiques de formation dans les pays du tiers monde

Mobarak H.

Ressources humaines et développement rural intégré

Paris : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série Etudes; n. 1983-III

1983

pages 45-48

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI010730>

To cite this article / Pour citer cet article

Mobarak H. **Besoins spécifiques de formation dans les pays du tiers monde.** *Ressources humaines et développement rural intégré.* Paris : CIHEAM, 1983. p. 45-48 (Options Méditerranéennes : Série Etudes; n. 1983-III)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Besoins spécifiques de formation dans les pays du tiers monde

*Habib Mobarak
UNESCO, Paris*

1. INTRODUCTION

1.1. Nature et but de l'exposé.

- 1.1.1. Inciter à la réflexion.
- 1.1.2. Provoquer la discussion.
- 1.1.3. Permettre l'échange d'expériences.

1.2. La différence entre développement rural et développement agricole.

- 1.2.1. L'approche intégrée du développement rural.
- 1.2.2. L'approche productiviste du développement agricole.

1.3. La notion de profil et les bases de détermination des besoins en formation.

- 1.3.1. Profil du vulgarisateur/conseiller de la production.
- 1.3.2. Profil de l'agent de développement rural.

1.4. Raisons du choix de l'option «Développement rural intégré».

2. LES NOUVELLES TACHES DES AGRONOMES

2.1. Les trois «Périodes» de l'agriculture.

- 2.1.1. La permanence de la phase «technique».

2.1.2. Les aléas de la phase «économique».

2.1.3. L'avancée de la phase «sociale».

2.2. Les agronomes et le développement endogène participatif.

- 2.2.1. L'agronome: «agent du changement» social et économique.
- 2.2.2. Polyvalence et multi-disciplinarité.

2.3. Les fonctions de l'agronome de terrain.

3. EVALUATION DES BESOINS EN FORMATION: ASPECTS QUANTITATIFS

3.1. Difficultés de la programmation agricole.

3.2. Difficultés de l'évaluation des besoins d'encadrement.

3.3. Facteurs affectant la densité d'encadrement paysan.

- 3.3.1. Importance relative des différents niveaux du personnel d'encadrement.
 - a) Personnel de conception (professionnels hautement qualifiés).
 - b) Personnel «administratif» et de soutien logistique (techniciens de niveau intermédiaire).

- c) Personnel d'encadrement de la base paysanne (agents ayant reçu une formation professionnelle sommaire).
- 3.3.2. Dispersion de la population rurale.
- 3.3.3. Régime agraire et systèmes de production; Perception de la fonction d'agriculteur.
- 3.3.4. Degré d'intensification de l'agriculture.
 - a) Culture irriguée, culture pluviale.
 - b) Intensification par les autres facteurs (intrants) que l'irrigation.
- 3.3.5. La dimension de l'unité de production.
- 3.3.6. Niveau de modernisation du secteur agricole et rapidité d'assimilation des technologies nouvelles.
- 3.3.7. Degré réel de participation des populations rurales au processus de développement.
- 3.3.8. Degré et formes de l'organisation paysanne.
- 3.3.9. Liaison recherche - vulgarisation.
- 3.3.10. Taux d'analphabétisme chez les jeunes et les adultes.
- 3.3.11. Rôle des femmes dans la production.
- 3.3.12. Degré d'adaptation du système éducatif général aux besoins du développement rural. Rôle de l'école.
- 3.3.13. Degré d'expansion de l'éducation non formelle.
- 3.3.14. Niveau de développement socio-culturel.
 - a) Degré de développement de la communication de masse (radio, TV, presse rurale).
 - b) Nature et efficacité des services sociaux.
 - c) Culture, traditions et perméabilité aux innovations technologiques.

3.4. Tentative d'évaluation des besoins quantitatifs.

- 3.4.1. Les travaux de la FAO.
- 3.4.2. Insuffisance des données.
- 3.4.3. Situation actuelle et projections (nombre de familles par agent de développement/vulgarisateur).

4. ASPECTS QUALITATIFS DES BESOINS EN FORMATION

4.1. Principales lacunes de la formation pour le développement rural

- 4.1.1. Inadéquation de la formation des formateurs.
- 4.1.2. Formation trop exclusivement technique ou scientifique.
- 4.1.3. Ne prépare pas à la communication.
- 4.1.4. S'occupe plus de l'exploitation que de l'exploitant.
- 4.1.5. Trop souvent théorique, peu ou pas liée aux réalités du développement.
- 4.1.6. Elle est à sens unique: de «l'enseignant» vers «l'enseigné».
- 4.1.7. N'associe pas les utilisateurs à sa planification ni à sa mise en oeuvre.

4.2. Quelle formation pour le développement rural intégré?

- 4.2.1. Définition précise des objectifs de la formation.
 - a) Préparer un personnel capable de conduire le développement des communautés rurales, avec leur participation active et réelle.
 - b) Préparer un personnel capable d'animer et de faire accepter le changement économique et social.
 - c) Préparer des techniciens capables de maîtriser et de faire maîtriser par les communautés utilisatrices, les technologies nouvelles nécessaires à l'accroissement de la production et de la productivité.
 - d) Préparer des agents suffisamment polyvalents pour s'intégrer, s'associer et soutenir, dans le cadre d'un véritable

travail d'équipe, les actions d'autres partenaires engagés dans le processus du développement communautaire rural.

- e) Préparer un agent capable de parler le «langage» des communautés paysannes et non seulement leur «langue».
- f) Préparer un personnel rompu aux méthodes de gestion collective et coopérative de l'exploitation agricole.

4.2.2. Pour des méthodes de formation réformées et innovatrices.

Nécessité de modifier profondément les méthodes d'enseignement et de formation de manière à:

- a) Introduire et développer la «formation par objectifs».
- b) Promouvoir la formation associative: en faisant participer les «utilisateurs» au processus formatif.
- c) Développer une formation personnalisée, centrée sur le stagiaire ou l'élève et non pas sur le formateur.
- d) Promouvoir les méthodes de l'éducation «active»: sortir de la classe de cours vers l'apprentissage «en situation», «sur le tas», formation dans des projets de développement.
- e) Améliorer les conditions de la formation pratique: les ateliers, laboratoires et fermes d'application devant constituer des outils pédagogiques plutôt que des unités de production.
- f) Faire un usage plus vaste des auxiliaires didactiques audiovisuels de groupe. Recourir plus extensivement aux méthodes de l'éducation non-formelle, et aux modes de formation informelle de masse (radio, presse, rurale, TV, etc).
- g) Favoriser les méthodes de formation non directives (ate-

liers, séminaires, tables rondes, simulation, étude de cas, etc.).

4.2.3. Refonte des programmes, enrichissement des contenus de la formation pour les rendre plus conformes aux besoins du développement rural intégré.

4.2.3.1. Matières à développer:

Outre les aspects techniques et scientifiques qui doivent être l'objet d'un constant perfectionnement, les programmes de formation devraient être révisés de manière à y inclure des thèmes et des sujets exigés par les responsabilités nouvelles que sont appelés à assumer les agronomes-agents du développement rural.

A souligner, parmi ces matières:

- a) Le concept du développement rural: critères du sous-développement, concept de la planification intégrée, mise en oeuvre et évaluation des projets de développement rural intégré.
- b) La gestion des programmes de développement rural intégré, gestion des ressources humaines, physiques et techniques.
- c) Sociologie et psychologie rurales, dynamique des groupes, éducation des adultes.
- d) Institutions rurales: organisation paysannes, coopératives, organisation syndicales, groupements de jeunes agriculteurs, associations de femmes rurales.
- e) Principes et méthodes pédagogiques, méthodes de formation, méthodes de vulgarisation pour le développement intégré.
- f) Techniques de communication.
- g) Principes de l'éducation non-formelle et informelle.
- h) Economie politique et rurale: régimes agraires, réformes agraires, modes d'exploitation.

4.2.3.2. Contraintes entravant les réformes.

- a) Insuffisance de la préparation des corps enseignants et des formateurs.
- b) Réticence (sinon résistance) des éducateurs.

- c) Surcharge des programmes actuels.
- d) Manque de coopération avec les institutions utilisatrices.
- e) Isolement des établissements de formation agricole par rapport aux autres institutions pédagogiques.